



*Entente Hennuyère
pour
le tir à l'arc.*

A.s.b.l



N° d'entreprise ; 480.065.569
Siège social ;
rue des fabriques,48
6041 Gosselies.
N° de compte bancaire 068-2501626-23

Gosselies, le 11 Janvier 2014.

Invitation au championnat du Hainaut 2014.

Chers Membres,

Le Comité de l'Entente Hennuyère a le plaisir de vous inviter à participer au Championnat de tir en salle pour la province du Hainaut, qui aura lieu les 1^{er} et 2 Février 2014 en la salle Lacherez (L.E.F.)

34, rue Lacherez 6150 Anderlues.

Le samedi 1^{er} sera consacré au tir par équipes et le dimanche 2 au tir individuel.

Le règlement des tirs vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

TARIFS DU TIR

6 euros par archer d'équipe, soit 18 euros par équipe.

7 euros par archer pour tir individuel.

Tenues blanches ou de clubs et chaussures de sport obligatoires.

Les archers en défaut de passeport de tir ne seront pas acceptés.

RESTAURATION

Samedi : Spaghetti Bolognaise, Tiramisu

Dimanche : Chicon au gratin et purée maison, macédoine de fruits

Prix unique des repas : 9 Euros.

Des sandwiches seront disponibles également.



Toutes les inscriptions aux tirs et les réservations de repas se feront par paiements anticipés sur le compte bancaire 068-2501626-23 de l'Entente Hennuyère.

Inscriptions au tir et réservation des repas au plus tard le **24 janvier 2014.**

via le secrétariat à l'adresse suivante; secrtaire.ehta@gmail.com

Toutes les inscriptions préalablement envoyées sur l'adresse mail mise en place par le LEF sont valides.(sous réserve de paiement)

Salutations amicales et sportives,

Le comité.